

# COMMUNIQUE DE PRESSE



## Programme d'appui à la réforme de la Justice financé par l'UE

### Les avancées du Programme d'appui à la Réforme de la justice (PARJ)

Le 10 novembre 2014, le Comité de Pilotage du Programme d'Appui à la Réforme de la Justice (PARJ)<sup>1</sup> s'est tenu au Bardo. Son Excellence Hafedh Ben Salah, Ministre de la Justice, des Droits de l'Homme et de la Justice Transitionnelle (MJDHJT) a ouvert la session en soulignant les efforts du Ministère pour la mise en œuvre des réformes afin de fournir un service judiciaire plus efficace et équitable aux citoyens. Pour sa part Patrick Berckmans, Ministre-Conseiller à la Délégation de l'UE a mentionné les avancées du PARJ, notamment le démarrage des travaux pour la réhabilitation des tribunaux de Nabeul, Sfax, Gabès et des prisons de Sousse et Gabès. Il a aussi souligné qu'un appel à propositions de 4 Millions de dinars avait été lancé et visait à appuyer les initiatives de la société civile tunisienne dans la promotion des standards internationaux, l'accès à la justice et au droit, l'amélioration du traitement des détenus et à leur réinsertion. Il a réitéré le soutien de l'UE dans le processus de consolidation de l'Etat de droit en Tunisie, notamment par un don supplémentaire de plus de 34 Millions de dinars en 2015 pour la deuxième phase du PARJ.



<sup>1</sup> PARJ, programme financé par l'UE de 57 millions de dinars, signé en octobre 2012

L'objectif de la réunion était d'informer les membres de ce comité de suivi et de veille stratégique sur les principales avancées du programme en 2014 et de leur présenter les échéances 2015.

Le responsable National du Programme, M. Jelloul Chelbi a présenté les activités réalisées, notamment le démarrage du contrat d'assistance technique au PARJ mis en œuvre par la société SOFRECO. Ce contrat de près de 6 Millions de dinars permettra le renforcement des capacités des intervenants judiciaires et extrajudiciaires par le biais de la formulation de conventions de jumelages interinstitutionnels et de projets pilote en lien avec le travail des services judiciaires et pénitentiaires Il appuiera également la réforme légale et le renforcement de l'indépendance du pouvoir judiciaire ainsi que l'amélioration de l'efficacité des juridictions.

Les autres partenaires au PARJ ont présenté les avancées dans leurs domaines respectifs : l'UNOPS pour ce qui est des travaux d'infrastructure et d'informatisation, et l'UNICEF pour les activités concernant la justice juvénile, notamment les formations réalisées pour les forces de sécurité, les agents pénitentiaires, les magistrats, et les avocats afin que l'intérêt de l'enfant soit mieux pris en compte tout au long de la procédure pénale.

Une trentaine de participants représentaient les administrations tunisiennes impliquées dans le PARJ à savoir les Directions générales du MJDHJT comme l'Inspection générale, l'Institut supérieur de la magistrature ou la Directions générale des prisons. Les magistrats des hautes juridictions étaient présents tout comme les représentants des associations professionnelles dans le domaine judiciaire et juridique.

*Personnes à contacter :*

*Nizar Najjar, Coordonnateur du PARJ - [nizar.najjar@parj.gov.tn](mailto:nizar.najjar@parj.gov.tn)*

*Marie-Hélène Enderlin, Chargé de programme Justice, pénitentiaire et bonne gouvernance à la Délégation de l'UE en Tunisie - [marie-helene.enderlin@eeas.europa.eu](mailto:marie-helene.enderlin@eeas.europa.eu)*